

HISTORIQUE

Lorsque le 15 avril 1934 nous avons fait paraître notre premier numéro spécial consacré aux danses populaires, nous avons cru devoir y publier une profession de foi, au cours de laquelle nous disions que le domaine de la danse étant encore inexploré et offrant à l'étude un champ inextricable, il nous semblait nécessaire d'établir un plan de recherches, avant de prendre partie.

Nous ajoutons que la meilleure méthode d'investigation en attendant, était, à notre sens, d'accepter toutes les opinions et de laisser chacun émettre des hypothèses ou des critiques qu'il croyait judicieuses. Cette méthode, cartésienne à la base, était la seule rationnelle. Trop de conclusions, démenties par les faits, ont été émises à priori sur la danse. Il valait donc mieux tout reprendre : appliquer à chaque fait le libre examen d'une critique impartiale et n'admettre des théories d'ensemble que lorsqu'une filiation, reposant sur des données irréfutables, aurait été établie.

Nos efforts ont donc consisté à amasser le plus grand nombre possible de matériaux, afin de laisser aux érudits et aux historiens le soin de rassembler, d'ordonner et de nous faire connaître les enseignements qui en découlaient.

Ce sont ces principes généraux, dont nous n'avons cessé de nous inspirer, qui nous ont également guidés dans l'organisation de la première exposition des « Vieilles danses de France ».

Toutefois, comme il était logique, nous nous sommes servis de ce qu'il y avait déjà de fait. C'est ainsi que les nombreux voyages accomplis par M. Rolf de Maré, voyages au cours desquels il s'était particulièrement intéressé à des recherches chorégraphiques précises, nous ont fourni déjà un certain nombre de données auxquelles nous nous sommes reportés. D'autre part, grâce à la documentation que M. Rolf de Maré avait rapportée de ses voyages, nos efforts furent grandement facilités.

Somme toute, si notre méthode était quelque peu empirique, elle n'en était pas moins la seule susceptible de donner des résultats. Mais il restait à savoir si elle serait aussi heureuse en ce qui concernait la France. Les résultats ont dépassé nos espérances.

Nous n'avons pas hésité davantage à confier le secrétariat général à un jeune collaborateur qui ne s'était auparavant jamais occupé d'organiser une exposition de ce genre, mais qui avait attiré notre attention par des articles, très documentés sur les danses françaises, articles que nous avons publiés dans notre Revue. Nous sommes heureux de dire que M. Guy Le Floch a entièrement justifié notre confiance, de même qu'il a brillamment réalisé la tâche que nous lui avons confiée.

Nous tenons également à souligner les mérites de M^{lle} Claudie Marcel-Dubois, attachée au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, à laquelle on doit la parfaite réussite et l'intérêt de la section des instruments de musique. Elle a, de plus assumé la tâche ingrate, mais indispensable, d'assurer l'administration intérieure. Elle s'en est acquittée avec un zèle et une intelligence à laquelle nous ne saurions assez rendre hommage.

Notre reconnaissance va aussi à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont aidé à donner à notre première Exposition des Danses Régionales de France, le relief et l'importance que la critique était unanime à lui reconnaître.

Au cours des nombreuses conférences auxquelles cette exposition a donné lieu, un problème, qui a souvent trouvé son écho dans la presse, a été débattu : celui ayant trait à l'authenticité des danses régionales lorsqu'elles sont exécutées au cours de représentations théâtrales, et d'une façon plus générale, la question de la transplantation des danses populaires sur la scène et des altérations auxquelles elle donne presque toujours lieu dans ce cas.

Cette question dépasse les cadres du programme que les « Archives Internationales de

la Danse » se sont fixé en organisant cette importante manifestation. D'ailleurs, les « Ballets Suédois » que dirigeaient M. Rolf de Maré, ont déjà répondu à cette controverse par la réalisation de plusieurs ballets tirés du folklore, tels que : « Les Vierges Folles » qui ont été représentées 375 fois; « La nuit de Saint-Jean », donnée 253 fois; « Dansgille », joué 242 fois, etc...

Quel qu'ait été le succès de notre initiative, nous n'estimons pas toutefois que notre tâche soit définitivement accomplie. Il nous semble indispensable de vérifier dès maintenant la valeur des matériaux que nous avons présentés et d'étudier la mise au point d'une méthode non seulement claire, mais précise, de notation des différents pas de la danse régionale.

Par ce moyen seulement nous arriverons à donner aux chercheurs et aux érudits, un guide éprouvé, leur permettant de poursuivre, sur des bases sérieuses, leurs recherches ayant trait aux richesses chorégraphiques populaires.

Les œuvres ainsi réunies, constitueront dans l'avenir, en quelque sorte, l'évangile nouveau de tous ceux qui aiment les danses régionales et qui désirent en maintenir le rayonnement et le prestige.

PIERRE TUGAL

Délégué Général de l'Exposition
« Les Vieilles Danses de France »

LA VIE DE L'EXPOSITION

M. Mario Roustan, Ministre de l'Éducation Nationale, qui avait accepté de présider l'inauguration de l'Exposition des « Vieilles Danses de France » le 8 Novembre 1935, ayant été empêché au dernier moment par une séance de la Chambre, a délégué pour le représenter, M. Jean-Émile Bayard.

C'est donc J.-E. Bayard qui, devant une assistance très élégante, où se reconnaissaient de nombreuses personnalités parisiennes, a pris la parole et a rappelé en quelques mots ce que la danse, dans le passé, devait à l'initiative, à l'hardiesse et au désintéressement de M. Rolf de Maré. Il a souligné à quel point l'Exposition qui allait s'ouvrir, était digne de l'activité du fondateur des « Archives Internationales de la Danse », et combien elle complétait les découvertes et la vulgarisation chorégraphiques dont on lui était déjà redevables.

Dans sa réponse, M. Rolf de Maré souligna l'intérêt qu'il y aurait à ce que l'entreprise qu'il venait de réaliser sous sa responsabilité personnelle et avec des collaborateurs directs, gagnerait à être reprise d'une façon plus étendue et dans un cadre plus vaste. M. Rolf de Maré fit ressortir la poésie qui s'attachait aux danses populaires de tous les pays du monde. Il montra la nécessité pour chaque pays d'en maintenir intacte la survivance; mais il n'hésita pas à faire comprendre que ce but généreux ne pouvait être le fait d'une initiative particulière, mais devait être soutenue par ceux qui ont la charge de conserver intact le patrimoine artistique populaire de leur pays.

LES CONFÉRENCES-PROMENADES :

Deux fois par semaine, le samedi et le lundi, M. Guy le Floch et M^{lle} Claudie Marcel-Dubois chargée de la section instrumentale, guidèrent nos visiteurs en exposant la caractéristique et la valeur de chaque pièce exposée.

D'importants groupes de Sociétés aussi actives que le « Génie Français » conduite par le poète Vitta, l'École du Tourisme, la société du folklore conduite par Charles Brun, le grand inspirateur du régionalisme français, « l'Art et la Vie », dirigée par M. Yung, la société des amis du peintre Delacroix, etc., etc... profitèrent de visites particulières ainsi qu'à plusieurs reprises les scouts de France.

LES CONFÉRENCES :

Une fois par semaine, des conférenciers spécialisés dans la danse populaire vinrent entretenir un public d'intellectuels, d'artistes des danses d'une région ou du passé de la danse et de la musique populaires.

Nous donnons ci-après le compte rendu de quelques unes de ces conférences.